



La formation « Électricité pour le spectacle vivant » est dédiée au raccordement électrique dans le domaine du spectacle vivant. Elle complète notre formation d'habilitation électrique (B1V – BR) de 21 heures, qu'il est fortement recommandé d'avoir suivie au préalable, en particulier pour ceux souhaitant se spécialiser en Lumière.

À la fin de la formation, les participants auront élaboré un plan de distribution électrique et maîtriseront les bonnes pratiques en matière de sécurité ainsi que les principaux points de vigilance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- En respectant le schéma d'implantation électrique présenté dans le dossier technique et en se conformant à la norme de sécurité électrique NFC 18510, superviser l'installation du réseau de distribution électrique selon la configuration requise pour permettre le câblage et les connexions des différentes régies.
- En collaboration avec les autres corps de métier participant à la préparation du spectacle et les techniciens, valider la configuration et le montage du réseau électrique pour assurer la mise en service des régies, en ajustant tout dysfonctionnement ou anomalie de sécurité.
- Identifier les particularités de l'alimentation électrique en extérieur, en particulier dans un espace public.
- Établir le plan de distribution électrique.
- Identifier les personnes « autorisées » à intervenir sur les différentes tâches liées à l'électricité.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Personnes souhaitant devenir technicien du spectacle vivant ou de l'évènementiel.
- Personnes souhaitant acquérir les techniques de base de l'éclairage scénique pour compléter leurs compétences, par exemple pour évoluer vers le métier de régisseur technique ou général.
- Aucun prérequis n'est nécessaire, mais une connaissance des métiers du spectacle vivant est souhaitée.

TARIF

560 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

14 heures.

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur [3is-executive.fr](https://www.3is-executive.fr)

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations ; prenez contact avec le ou la conseiller.e formation de 3iS-executive : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35eme Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559





La formation sera assurée par un ou une régisseur.e lumière ou un électricien du spectacle, encadré par l'ingénierie pédagogique de 3iS.

EFFECTIFS

12 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation à la fin de la formation : questionnaire.

VALIDATION

Attestation de stage de formation.

Cette formation fait partie du bloc de compétence RNCP37634BC03 « Piloter l'installation de la régie technique d'un spectacle vivant ou d'un évènement » bloc 3 du titre « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel », niveau 5 enregistré le 31/05/2023 auprès de France Compétence sous le numéro RNCP37634. Titre et blocs sont éligibles au financement par le CPF.



MÉTHODES MOBILISÉS

- Apports théoriques
- Démonstrations
- Application pratique

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

- La loi de Joule en monophasé
- Le triphasé
- Matériel en spectacle vivant : câbles, connecteurs, classes de matériel, étanchéité (indice IP)
- Mise en pratique : branchement de projecteurs, différentes configurations, équilibrage des charges (régimes équilibrés et déséquilibrés) et mesures à la pince ampèremétrique
- Simulation et identification de pannes (fuite de courant, surconsommation, défaut de mise à la terre)



JOUR 2

- Études de cas à partir de plans de distribution électrique réels
- Bilan de puissance par phase, dimensionnement électrique
- Planification et gestion : identifier les responsables d'intervention et les habilitations électriques nécessaires
- Groupes électrogènes, branchement forain et puissance fournie (kVA)